



# Réserve Naturelle Régionale **PARTIAS**



## Évaluation du plan de gestion 2011-2019



# Évaluation du plan de gestion 2011-2019 de la Réserve Naturelle Régionale des Partias

**Rédaction** : Vanessa FINE (LPO Antenne des Hautes-Alpes - Tél : 04 92 21 94 17 - [hautes-alpes@lpo.fr](mailto:hautes-alpes@lpo.fr))

**Relecture** : Amine FLITTI, directeur adjoint LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Anna PONTOIRE, volontaire en service civique

**Date** : mars 2020

**Mots clés** : Les Partias, Évaluation, Plan de gestion, Réserve Naturelle, Puy-Saint-André, Les Combes

**Résumé** : La Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Partias, créée par délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur le 30 octobre 2009, couvre une surface de 685 hectares intégralement en terrains communaux. Les co-gestionnaires sont la commune de Puy-Saint-André et l'association Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le plan de gestion est un document stratégique qui, à partir de l'état des lieux de l'espace naturel, détaille les opérations à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Le premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des Partias a été établi pour la période 2011-2016 et poursuivi par une notice de gestion intermédiaire jusqu'en 2019. L'évaluation du plan de gestion prend place entre la fin du plan de gestion passé (2011-2019) et l'élaboration du plan de gestion suivant qui sera rédigé en 2020.

**Citation recommandée** : LPO PACA. (2020). Évaluation du plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias 2011-2019. 28 p. + annexe.

## Remerciements :

Les auteurs tiennent à remercier les personnes qui ont apporté leur aide et facilité la rédaction de cette évaluation : Emma HOFSTETTER (stagiaire Licence 3 au Pôle Universitaire de Gap), Brigitte TALON (tutrice universitaire), Pierre LEROY (maire de Puy-Saint-André et signataire de la convention de stage), Jonathan CORJON (volontaire en service civique à la LPO).



## Sommaire

|                                                                                                                |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>I. Introduction</b>                                                                                         | <b>7</b>  |
| I.1. LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DES PARTIAS                                                                | 7         |
| I.2. LE PLAN DE GESTION                                                                                        | 7         |
| I.3. LE PLAN DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DES PARTIAS                                                    | 8         |
| I.4. L'EVALUATION DU PLAN DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DES PARTIAS                                       | 8         |
| <b>II. Méthode d'évaluation</b>                                                                                | <b>9</b>  |
| II.1 EVALUATION ANNUELLE                                                                                       | 9         |
| II.2 EVALUATION DE FIN DE PLAN                                                                                 | 11        |
| Mise en place de la méthode                                                                                    | 11        |
| Critères et mise en œuvre de l'évaluation                                                                      | 11        |
| <b>III. Évaluation</b>                                                                                         | <b>13</b> |
| III.1. L'ARBORESCENCE DES ORIENTATIONS DE GESTION                                                              | 13        |
| III.2. ÉVALUATION DES OPERATIONS                                                                               | 15        |
| III.3. EVALUATION DES OBJECTIFS DU PLAN                                                                        | 17        |
| III.4. ANALYSE DES OBJECTIFS AUX RESULTATS « NON SATISFAISANTS »                                               | 18        |
| Orientation 1 : Conservation de la biodiversité et des paysages                                                | 18        |
| Orientation 2 : Inventaires et suivi de l'évolution de la biodiversité                                         | 22        |
| Orientation 3 : Valorisation du site                                                                           | 22        |
| Orientation 4 : Intégration des activités humaines                                                             | 23        |
| Orientation 5 : Système de management                                                                          | 23        |
| III.5. EVALUATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT                                                                  | 25        |
| <b>IV. Conclusion</b>                                                                                          | <b>26</b> |
| <b>Bibliographie</b>                                                                                           | <b>27</b> |
| <b>Lexique</b>                                                                                                 | <b>27</b> |
| <b>Annexe</b>                                                                                                  | <b>28</b> |
| TABLEAU DE BORD DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA GESTION DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DES PARTIAS 2011-2019 | 28        |

## Liste des Tableaux

|                                                                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : critères et degrés de réponse utilisés pour l'évaluation.....                                                                              | 11 |
| Tableau 2 : résultats de l'évaluation des objectifs liés à la conservation de la biodiversité et des paysages .                                        | 18 |
| Tableau 3 : extrait du tableau d'évaluation concernant l'objectif « Laisser vieillir la forêt vers un stade climacique » et ses actions associées..... | 19 |
| Tableau 4 : extrait du tableau d'évaluation concernant l'objectif « Maintenir la pratique de la fauche » et ses actions associées .....                | 20 |
| Tableau 5 : extrait du tableau d'évaluation concernant l'objectif « Assurer une veille sur le patrimoine géologique » et ses actions associées .....   | 21 |
| Tableau 6 : résultats de l'évaluation des objectifs liés aux inventaires et suivis .....                                                               | 22 |
| Tableau 7 : résultats de l'évaluation des objectifs liés à la valorisation du site .....                                                               | 22 |
| Tableau 8 : résultats de l'évaluation des objectifs liés à l'intégration des activités humaines.....                                                   | 23 |
| Tableau 9 : résultats de l'évaluation des objectifs liés au système de management .....                                                                | 23 |
| Tableau 10 : extrait du tableau d'évaluation concernant l'objectif « Mettre en place une politique pénale » et ses actions associées.....              | 24 |

## Liste des Figures

|                                                                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 : délimitation de la Réserve naturelle des Partias .....                                                          | 7  |
| Figure 2 : déroulement d'un plan de gestion (AFB, 2017).....                                                               | 7  |
| Figure 3 : couverture du plan de gestion 2011-2016.....                                                                    | 8  |
| Figure 4 : extrait du tableau de suivi annuel à fin 2018.....                                                              | 9  |
| Figure 5 : couvertures des rapports d'activité annuels de gestion de la RNR Partias .....                                  | 10 |
| Figure 6 : visuel d'un extrait du tableau de bord de l'évaluation .....                                                    | 12 |
| Figure 7 : architecture du plan de gestion .....                                                                           | 13 |
| Figure 8 : répartition du nombre d'opérations dans les orientations générales .....                                        | 13 |
| Figure 9 : répartition des objectifs à long terme dans les orientations générales .....                                    | 14 |
| Figure 10 : évaluation des 138 opérations selon les 5 critères .....                                                       | 15 |
| Figure 11 : évaluation des opérations regroupées par grande orientation selon les 5 critères.....                          | 16 |
| Figure 12 : évaluation des 45 objectifs opérationnels selon les 5 critères .....                                           | 17 |
| Figure 13 : évaluation des objectifs regroupés par grande orientation selon les 5 critères .....                           | 17 |
| Figure 14 : mélézin des Partias © V. Fine, LPO .....                                                                       | 19 |
| Figures 15 et 16 : secteur des « prés de lin » fauché en 2011 et pâturé en 2019 © LPO .....                                | 20 |
| Figure 17 : ammonite aux Partias © V. Fine, LPO.....                                                                       | 21 |
| Figure 18 : écusson « Police de l'environnement » porté par un agent de réserve naturelle commissionné et assermenté ..... | 24 |
| Figure 19 : budget annuel de fonctionnement de la RNR Partias et répartition des financeurs .....                          | 25 |

# I. Introduction

## I.1. La réserve naturelle régionale des Partias

La **réserve des Partias** est une réserve naturelle régionale depuis 2009. Ce vallon était auparavant une Réserve naturelle volontaire de 1993 à 2002. Cette réserve de montagne se trouve dans le vallon des Combes, sur la commune de Puy Saint André (Hautes-Alpes) et couvre 685 hectares entre 1600 m et 2940 m d'altitude à la Cime de la Condamine, le point culminant de la réserve. A l'origine protégé pour sa beauté paysagère, le vallon s'avère être un espace alpin très riche en biodiversité. Bien que peu aménagé, diverses activités humaines se pratiquent sur la Réserve naturelle des Partias : activités de pleine nature, pastoralisme, chasse, etc. Le classement du vallon en Réserve naturelle régionale amène une gestion et une réglementation qui cherche à **concilier** les activités anthropiques avec la préservation de la nature. Cette gestion est définie et détaillée dans un document : le **plan de gestion**.

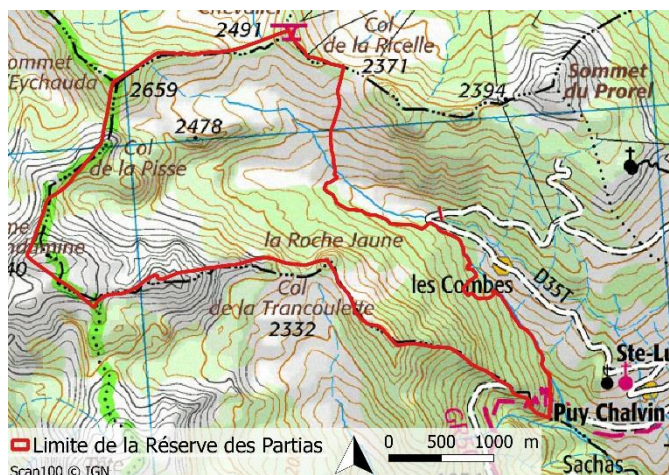


Figure 1 : délimitation de la Réserve naturelle des Partias

## I.2. Le plan de gestion

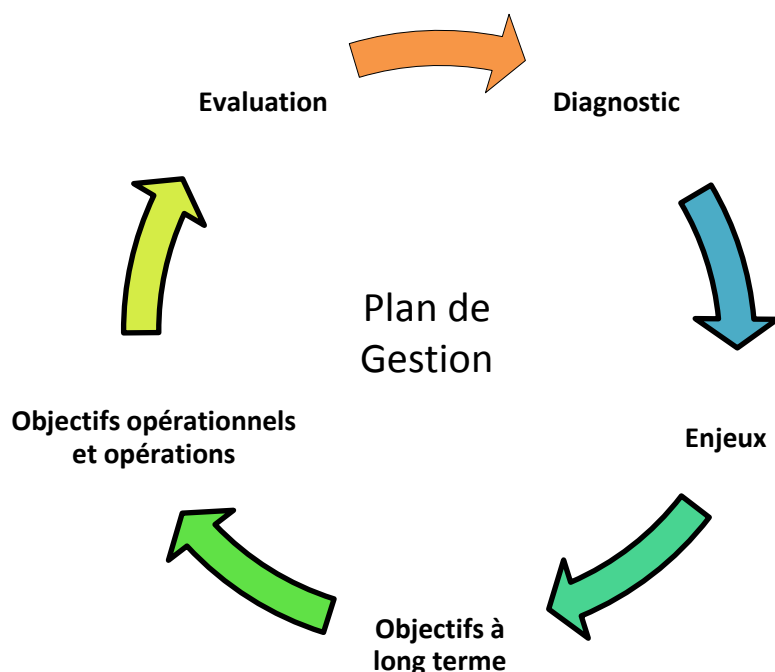


Figure 2 : déroulement d'un plan de gestion (AFB, 2017)

Le plan de gestion est un **document stratégique** qui, à partir de l'état des lieux de l'espace naturel, détaille les opérations à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Ce document prend place sur une durée limitée à la fin de laquelle il faudra le renouveler.

Le plan de gestion permet de répondre aux questions essentielles d'un gestionnaire : comment remplir sa mission au mieux ? Comment maintenir en bon état ou améliorer les écosystèmes ou les éléments géologiques protégés ? Comment définir et atteindre les objectifs de conservation ? Comment être sûr que les moyens employés seront les plus pertinents ?

Le plan de gestion permet d'**assurer une continuité et une cohérence de la gestion** dans l'espace et le temps. Une fois élaboré, il devient la référence permanente pour la gestion pendant la durée du plan et une mémoire de la réserve naturelle, réactualisée régulièrement, à l'usage des équipes successives. Il facilite également la transmission des acquis entre les gestionnaires du réseau des espaces protégés.

Le diagnostic dresse un **état des lieux** de tout ce qui est connu de ce qui se trouve sur la réserve. Cela va du patrimoine naturel aux usages et pratiques qui y ont lieu, en passant par l'état physique de la réserve (hydrologie, géologie, etc.).

De ce diagnostic sont dégagés des enjeux : ce qu'il faut **préserver** ou **conserver** et les **menaces** qui peuvent peser sur ces éléments de diagnostic.

Les objectifs à long terme formulent ce que l'on **souhaite atteindre** face aux enjeux dégagés.

Ces objectifs à long terme sont dégagés des objectifs opérationnels qui encadrent la **stratégie d'actions** à mettre en œuvre. De ces derniers découlent les **opérations**.

L'évaluation du plan de gestion a pour but de **prendre du recul** sur les actions menées face aux objectifs fixés. C'est justement le sujet de ce document.

### I.3. Le plan de gestion de la réserve naturelle des Partias

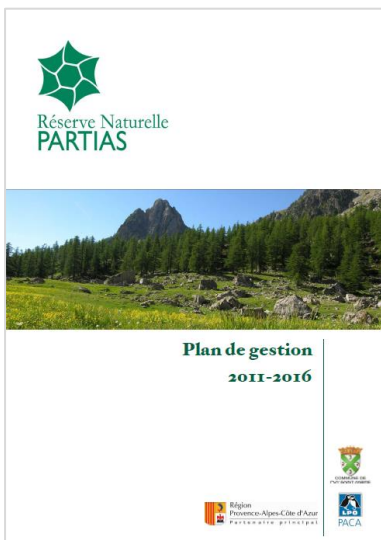


Figure 3 : couverture du plan de gestion 2011-2016

Le **plan de gestion 2011-2016** est le premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des Partias. Il a été construit sur la base du guide méthodologique des Réserves Naturelles de France et rédigé par les cogestionnaires : rédaction LPO PACA, validation par la commune de Puy-Saint-André. Il a reçu les avis favorables du comité consultatif, du comité scientifique, du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et a finalement été approuvé par délibération du Conseil régional N° 12-729 du 29 juin 2012.

Ce premier plan de gestion quinquennal étant arrivé à son terme en 2016, une **notice de gestion intermédiaire** a été établie avec la poursuite des actions pluriannuelles jusqu'en 2019 et l'ajout de quelques nouvelles opérations non programmées initialement.

En effet, les co-gestionnaires et la Région ont travaillé durant cette période sur un projet de **révision globale de la Réserve naturelle** avec une modification du périmètre et de la réglementation. Cette révision a entraîné obligatoirement une procédure complète de classement qui a aboutie par une délibération du Conseil régional le 13 décembre 2019 actant le renouvellement anticipé du classement de la Réserve naturelle régionale avec une modification de son périmètre passant de 685,9 à 801,7 ha (soit une augmentation de 17%).

L'élaboration du nouveau plan de gestion a donc été repoussé en 2020, sur la base du nouveau périmètre de la RNR et car il était impossible d'élaborer un nouveau plan de gestion en plus de monter le dossier de renouvellement de classement.

### I.4. L'évaluation du plan de gestion de la réserve naturelle des Partias

Ainsi donc, sera évaluée dans ce document la gestion de la Réserve naturelle régionale des Partias de 2011 à 2019.

L'évaluation du plan de gestion prend place au **moment charnière** entre la fin du plan de gestion passé et l'élaboration du plan de gestion suivant. Par cette évaluation, **des enseignements sont tirés** sur la gestion passée de la Réserve naturelle des Partias notamment par l'étude de l'efficacité et la pertinence des mesures mises en place. Cette démarche permet d'**anticiper** les difficultés de gestion ou politiques.

## II. Méthode d'évaluation

La section C du plan de gestion (évaluation de la gestion) prévoyait deux niveaux de bilan et d'évaluation (selon les recommandations du guide technique des plans de gestion) :

- Un bilan et une évaluation annuels qui ajustent si besoin le plan de travail annuel de l'année suivante.
- Un bilan et une évaluation au terme du plan de gestion, objet du présent document.

### II.1 Evaluation annuelle

Durant toute la durée de la gestion, le tableau récapitulatif des objectifs et des opérations a été régulièrement mis à jour afin d'indiquer l'avancement des opérations de façon commentée :

- réalisée ou en cours (avec renvoi au rapport, compte-rendu, données selon les cas),
- non effectuée ou différée (avec explications justificatives).

Ce tableau a permis de réaliser de manière synthétique un suivi et une évaluation continus de la gestion de la RNR qui ont réparé l'évaluation quinquennale.

| Code                                                                   | Objectifs / Opérations                                                                             | Avancement opérations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Orientation 1 : Conservation de la biodiversité et des paysages</b> |                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>A</b>                                                               | <b>Obtenir une vieille forêt variée et tranquille</b>                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>A1</b>                                                              | <b>Maintenir la tranquillité des zones favorables au Tétrás lyre</b>                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                        | SE Identification des zones d'hivernage du Tétrás lyre                                             | 2012 : stage M2 Sylvain Coussoulet, étude des zones hivernage des galliformes et diagnostic habitat de reproduction d (cf. rapport de stage)<br>2016-2018 : suivi zones hivernages (recherche crottiers)<br>2012-2013 : projet concertation skieurs avec soutien de la Fondation de France<br>2013-2018 : suivi du dispositif (cordes tendues, respect skieurs) + sensibilisation des skieurs<br>2016 : 3 panneaux de sensibilisation skieurs<br>2018 : CR suivis hivernaux<br>2018 : remise en état cordages |
|                                                                        | TU Protection des zones d'hivernage (mise en défens ski)                                           | 2012 : stage M2 Sylvain Coussoulet, étude des zones hivernage des galliformes et diagnostic habitat de reproduction d (cf. rapport de stage)<br>2016 : prospection repro Tétrás avec chiens d'arrêt (cf. rapport)<br>Zone favorable à la repro non pâturée ou seulement à l'automne, secteurs portés à connaissance du berger<br>2011 : 3 comptages (repérage)<br>2012-2018 : comptage annuel, méthode OGM puis postes fixes                                                                                  |
|                                                                        | SE Identification des zones de reproduction du Tétrás lyre                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                        | TU Protection des zones de reproduction (mise en défens troupeaux)                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                        | SE Comptage des mâles chanteurs Tétrás lyre (indicateur)                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>A2</b>                                                              | <b>Laisser vieillir la forêt vers un stade climacique</b>                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                        | TU Plantations de Pins cembro                                                                      | 2011 : plantation de 3250 plants par l'ONF (financements Fondation ITANCIA)<br>2013 : semis Cembro par bénévoles<br>2018 : plantation de 3000 plants en chantier participatif (Nature 2050)<br>2015 : diag PSDRF (rapport brut RNF)                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                        | SE Suivi de la naturalité de la forêt                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>A3</b>                                                              | <b>Maintenir les arbres morts et à trous et une mosaïque de milieux</b>                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                        | SE Recensement des arbres morts et à trous sur les zones d'exploitation forestière                 | 2012 : stage M2 Sylvain Coussoulet, repérage des éléments remarquables<br>2015 : diag PSDRF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                        | AD Concertation avec l'ONF pour la prise en compte dans leur gestion forestière                    | 2011 : réunions d'échanges avec l'ONF (aménagement forestier / plan de gestion RNR)<br>2012 : concertation avec l'ONF pour adapter la coupe prévue aux enjeux écologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>B</b>                                                               | <b>Maintenir un bon état de conservation des pelouses d'altitude</b>                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>B1</b>                                                              | <b>Maintenir la tranquillité des zones favorables aux Lagopède alpin et Perdrix bartavelle</b>     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                        | SE Recensement du Lagopède alpin                                                                   | 2012 : stage M2 Sylvain Coussoulet, étude galliformes (cf. rapport)<br>2016 : prospection repro Barta avec chiens d'arrêt (cf. rapport)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                                                                        | SE Recensement de la Perdrix bartavelle                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                        | PO Application de la réglementation sur les chiens en laisse                                       | 2011-2018 : surveillance et rappels à la loi<br>2012 : information sur les topos en ligne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>B2</b>                                                              | <b>Adapter la pression pastorale à la capacité du site</b>                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                        | SE Etude de la capacité pastorale du site (dans l'objectif d'une bonne conservation des habitats)  | 2011 : assistance à la Mairie de PSA pour le lancement du diagnostic pastoral<br>2012 : suivi du diagnostic pastoral du CERPAM<br>2013 : livraison diagnostic pastoral par le CERPAM<br>2014 : réunion Commune, CERPAM, ONF, LPO et éleveur pour définir les adaptations<br>2015 : signature convention AFP-éleveur bovin (Defaux)<br>2018 : sensibilisation nouveau berger et présentation du diagnostic pastoral<br>2011 - 2012 : échanges avec les éleveurs, estimation de la taille des troupeaux         |
|                                                                        | AD Négociation avec l'AFP / l'éleveur et contractualisation                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                        | PO Contrôle du respect de la charge pastorale                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>C</b>                                                               | <b>Conserver les tourbières basses</b>                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>C1</b>                                                              | <b>Etudier la répartition et le fonctionnement des tourbières basses</b>                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                        | SE Cartographier précisément les bas marais                                                        | 2011 : stage BTS-GPN Pierre Costeraste, première cartographie des zones humides (données SIG non exploitables)<br>2012 : stage M2 Sophie Vertès-Zambetakis, étude complète des zones humides, cartographie, diagnostic, description, phytosociologiques, transects (cf. rapport)                                                                                                                                                                                                                              |
|                                                                        | SE Réaliser une fiche par complexe de bas marais précisant leur fonctionnement hydrique            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>C2</b>                                                              | <b>Suivre l'évolution des tourbières basses</b>                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                        | SE Mettre en place un protocole de suivi des zones humides                                         | 2012 : stage M2 Sophie Vertès-Zambetakis, étude des zones humides : suivi prévu tous les 5 ans                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                                                                        | SE Réaliser des bilans de l'évolution des milieux (superficie, altération du fonctionnement, etc.) | NON FAIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>D</b>                                                               | <b>Maintenir les prairies de fauche (hors RNR)</b>                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>D1</b>                                                              | <b>Maintenir la pratique de la fauche traditionnelle si possible tardive</b>                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                        | AD Assurer un contact permanent avec l'agriculteur                                                 | 2011 : échanges avec l'agriculteur (Hermitte) qui va cesser son activité de fauche<br>2011 - 2012 : échanges réguliers avec les éleveurs (Edmond Marcellin, Jérôme Defaux), non intéressés pour reprendre<br>2012 : rdv avec l'agriculteur (Hermitte) prenant sa retraite - pas de solution de reprise                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                        | AD Etudier la faisabilité de mise en place de MAE et contractualiser des mesures                   | 2011 : échanges avec la DDT05, impossibilité en RNR, pour les Hautes-Alpes seulement en parcs national et régional et Natura 2000                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                        | AD Faire intégrer la prairie de fauche dans la RNR                                                 | 2011 - 2012 : discussions avec la Mairie de PSA à ce sujet, étude du cadastre (parcelles essentiellement privées)<br>2018 : nouveau périmètre RNR hors prairie de fauche (trop morcelé et nombreuses parcelles privées)<br>2012 : arrêt d'activité de l'agriculteur (M Hermitte), pas de fauche mais toujours pâturage, discussion avec autres agri                                                                                                                                                           |
|                                                                        | TE Assurer le fauchage si l'agriculteur cesse son activité                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

Figure 4 : extrait du tableau de suivi annuel à fin 2018

De plus, la gestion de la réserve naturelle fait l'objet d'un rapport annuel d'activité détaillant les actions majeures, faisant la synthèse de l'évolution de l'état des connaissances naturalistes (nombre de données et d'espèces recensées), récapitulant les animations expérimentées (nombre de participants, etc.) et listant les perspectives pour l'année à venir. Ces rapports d'activité, de même que la plupart des rapports d'étude sur la réserve, sont disponibles en ligne sur [paca.lpo.fr/partias](http://paca.lpo.fr/partias) rubrique [documentation](#).

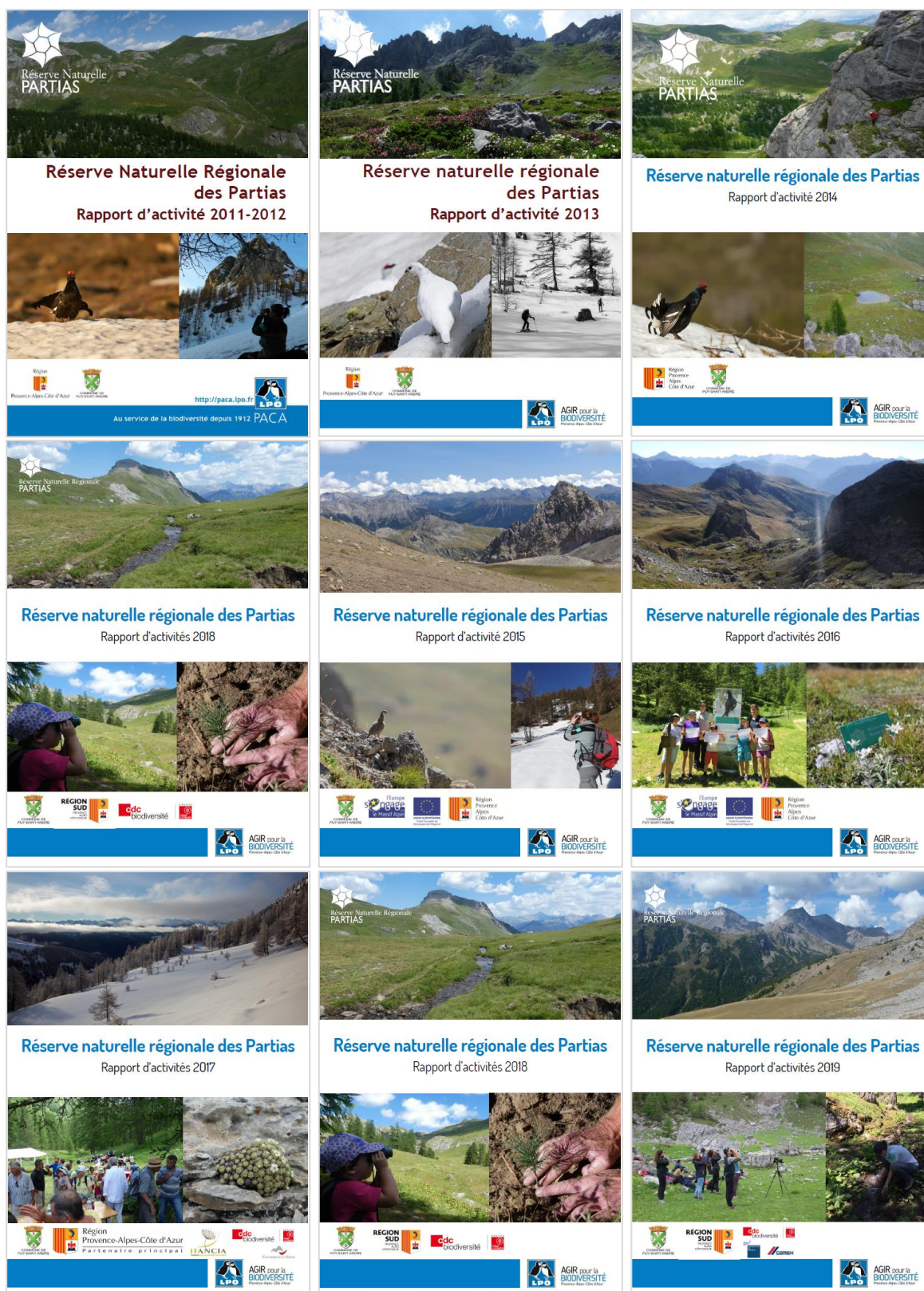


Figure 5 : couvertures des rapports d'activité annuels de gestion de la RNR Partias

## II.2 Evaluation de fin de plan

### Mise en place de la méthode

Si la méthode d'élaboration du plan de gestion est, pour sa part, bien claire et définie par les différents cahiers techniques de RNF, l'évaluation est beaucoup moins détaillée. Le plan de gestion de la RNR des Partias n'avait pas défini de méthode d'évaluation précise, et peu d'indicateurs étaient prévus dès le départ (comme par exemple le comptage des mâles chanteurs de Tétràs lyre pour évaluer l'objectif opérationnel « A1. Maintenir la tranquillité des zones favorables au Tétràs lyre »).

Aussi, l'obligation d'élaborer un plan de gestion pour toutes les réserves naturelles (nationales, régionales et corses) permet d'uniformiser les pratiques de gestion. Cependant, l'évaluation n'est obligatoire que pour les réserves naturelles nationales et reste facultative pour les régionales et corses.

Afin de mettre en place une méthode et des outils adaptés au cas de l'évaluation de la RNR des Partias (nécessité de se montrer efficace du fait du peu de temps disponible pour la mise en œuvre, résultats clairs et faciles d'accès...), une étudiante de Licence 3 « gestion des territoires de montagne » au pôle universitaire de Gap, Emma Hofstetter, a réalisé un stage de 2 mois en 2019 pour mettre en place la méthodologie d'évaluation du plan de gestion (convention avec la mairie de Puy-St-André). Après un retour sur les différentes méthodologies d'évaluation trouvées (RNF, 2006 et Eden 62, 2013) c'est finalement une version proche de celle de la méthode RNF utilisée par la Réserve naturelle nationale de Ristolas-Mont Viso (RNN Ristolas-Mont Viso, 2018) qui a été retenue et adaptée.

### Critères et mise en œuvre de l'évaluation

Pour chaque opération, puis chaque objectif opérationnel, 5 critères sont évalués selon 3 degrés de réponse indiqués dans le tableau ci-dessous. La mise en œuvre se fait intégralement dans le **tableau de bord de suivi de la gestion de la RNR** qui a été mis à jour pour la période considérée (2011-2019).

L'évaluation a été faite en début d'année 2020, par la conservatrice de la RNR qui avait également rédigé le plan de gestion.

| <u>Critères</u>    | <u>définition</u>                                            | <u>Degré de réponse / d'évaluation</u> |                                   |                  |               |
|--------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------|------------------|---------------|
| <b>PERTINENCE</b>  | <i>l'utilité par rapport à l'OLT</i>                         | ADAPTÉE                                | ACCEPTABLE                        | INADAPTÉE        |               |
| <b>FORMULATION</b> | <i>précision, réaliste, accessible...</i>                    | ADAPTÉE                                | ACCEPTABLE                        | INADAPTÉE        |               |
| <b>AVANCEMENT</b>  | <i>le niveau de réalisation</i>                              | REALISÉ                                | EN COURS ou PARTIELLEMENT REALISÉ | NON REALISÉE     |               |
| <b>EFFICACITE</b>  | <i>résultats obtenus en fonction de critères évaluables</i>  | SATISFAISANT                           | ACCEPTABLE                        | NON SATISFAISANT | NON EVALUABLE |
| <b>EFFECTIVITE</b> | <i>suffisance des moyens au regard des résultats obtenus</i> | SUFFISANT                              | ACCEPTABLE                        | INSUFFISANT      | NON EVALUABLE |

Tableau 1 : critères et degrés de réponse utilisés pour l'évaluation

Ce tableau de bord complet est porté en annexe du rapport d'évaluation. Dans ce tableau de bord, les objectifs et opérations ajoutés et qui n'étaient pas prévus au plan de gestion initial (2011-2016) sont signalés :

- en rouge si ajoutés dans la notice de gestion intermédiaire (2017-2019),
- en marron si ajoutés a posteriori.

Une colonne « perspectives et nouveau plan de gestion » permet d'apporter des commentaires.

| Cv de                                                           |                                                                                         | Objectifs / Opérations |  | Réalisation / Avancement opérations 2011-2019                                                                                                                                                                                                                                                                                         |  | PERTINENCE | FORMULATION | AVANCEMENT | EFFICACITE   | EVALUATION | PERSPECTIVES ET NOUVEAU PLAN DE GESTION                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------------|-------------|------------|--------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Orientation 1 : Conservation de la biodiversité et des paysages |                                                                                         |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |            |             |            |              |            |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| A                                                               | Obtenir une vieille forêt variée et tranquille                                          |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  | ADAPTEE    | ACCEPTABLE  | EN COURS   | SATISFAISANT | SUFFISANT  | Reformuler pour plus de cohérence avec les OQ ? et En faire un objectif à long terme "Galliformes" à part entière (hors vieille forêt)                                                                                                            |
| SE                                                              | Maintenir la tranquillité des zones favorables au Tétraz lyre                           |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT  | suivre l'évolution des contextes dans le temps (annuel ou bio-annuel selon les conditions météo) relative un diag habitat de repro 10-12 ans après pour voir si évolution Passer à un suivi tous les deux ans (pas fait en 2019, à faire en 2020) |
| SE                                                              | Identification des zones d'hivernage du Tétraz lyre                                     |                        |  | 2012 : stage M2 Sylvain Coussoulet, étude des zones d'hivernage des galliformes et diagnostic habitat de reproduction du Tétraz lyre (cf. rapport de stage)<br>2016 : prospection repro Tétraz avec chiens d'arrêt (cf. rapport)                                                                                                      |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT  |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| SE                                                              | Identification des zones de reproduction du Tétraz lyre                                 |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT  |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| SE                                                              | Comptage des mâles chanteurs Tétraz lyre (indicateur)                                   |                        |  | 2011 : 3 comptages (repérage)<br>2012-2019 : comptage annuel, méthode OGM puis postes fixes (rapports)                                                                                                                                                                                                                                |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT  |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| TU                                                              | Protection des zones d'hivernage (mise en défens ski)                                   |                        |  | 2012-2013 : projet avec soutien de la Fondation de France (cf. rapport)<br>2013-2019 : suivi du dispositif (cordes tendues, respect skieurs) + sensibilisation des skieurs (rapports)<br>2019 : panneau de sensibilisation skieurs                                                                                                    |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | ACCEPTABLE | Poursuivre la sensibilisation des skieurs et le suivi, revoir le dispositif par rapport à problème avalanche                                                                                                                                      |
| TU                                                              | Protection des zones de reproduction (mise en défens troupeaux)                         |                        |  | 2018 : réflexion du dispositif suite à avalanche<br>2019 : chantiers participatifs pour le remplacement des cordes<br>Zone favorable à la repro non perturbée ou seulement à l'automne                                                                                                                                                |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT  | Surveiller les zones de pâturage (concertation avec bergemélévieu)                                                                                                                                                                                |
| A2                                                              | Laisser vieillir la forêt vers un stade climacique                                      |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  | ADAPTEE    | INADAPTEE   | EN COURS   | SATISFAISANT | SUFFISANT  | La formulation ne convient pas aux actions, il conviendrait plutôt d'utiliser le terme "favoriser l'évolution"                                                                                                                                    |
| TU                                                              | Plantations de Pins cembro                                                              |                        |  | 2011 : plantation de 3250 plants par l'ONF (financement Fondation l'ANCIAN)<br>2018 : plantation de 3000 plants en chantier participatif (programme Nature 2050 de la CDC Biodiversité)<br>2019 : mise en place du suivi Nature 2050 « Carbone organique du sol » et « Azote 15 des feuilles » et suivi parcel des plants à N+1       |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT  | Suivre l'évolution des plants                                                                                                                                                                                                                     |
| SE                                                              | Suivi de la naturalité de la forêt                                                      |                        |  | 2012 : stage M2 Sylvain Coussoulet, repérage des éléments remarquables<br>2015 : diag PDSORF (compte-rendu et données agrégées par RNF)                                                                                                                                                                                               |  | ADAPTEE    | ACCEPTABLE  | REALISEE   | SATISFAISANT | ACCEPTABLE | Continuer le suivi et renouer l'action suivi "PDSORF" ou "vigne forêt"                                                                                                                                                                            |
| A3                                                              | Maintenir les arbres morts et à trous et une mosaïque de milieux                        |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT  | A poursuivre                                                                                                                                                                                                                                      |
| SE                                                              | Recensement des arbres morts et à trous sur les zones d'exploitation forestière         |                        |  | 2012 : stage M2 Sylvain Coussoulet, repérage des éléments remarquables<br>2015 : diag PDSORF                                                                                                                                                                                                                                          |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT  | Continuer le recensement et structurer une base de données SIG                                                                                                                                                                                    |
| AD                                                              | Concertation avec l'ONF pour la prise en compte dans leur gestion forestière            |                        |  | 2011 : réunions d'échanges avec l'ONF (aménagement forestier / plan de gestion RNR)<br>2012 : concertation avec l'ONF pour adapter la coupe prévue aux enjeux écologiques<br>2018 : concertation avec l'ONF pour la révision/reconduction de la réserve<br>2019 : martelage avec l'ONF pour la coupe d'amélioration prévue parcelle 4 |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT  | Maintenir des échanges réguliers                                                                                                                                                                                                                  |
| B                                                               | Maintenir un bon état de conservation des pelouses d'altitude                           |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | EN COURS   | SATISFAISANT | SUFFISANT  | A maintenir, mais B1 à mettre en dehors de cet OLI                                                                                                                                                                                                |
| B1                                                              | Maintenir la tranquillité des zones favorables aux Lagopède alpin et Perdrix bartavelle |                        |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | EN COURS   | SATISFAISANT | SUFFISANT  | En faire un objectif à long terme "Conservation des Galliformes" à part (A1+B1) et poursuivre avec des suivis de population, dérangements et                                                                                                      |
| SE                                                              | Recensement du Lagopède alpin                                                           |                        |  | 2012 : stage M2 Sylvain Coussoulet, étude galliformes (cf. rapport)<br>2016 : prospection repro Perdrix bartavelle avec chiens d'arrêt (cf. rapport)                                                                                                                                                                                  |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT  | Tester sur place bioacoustique en lien avec PNEOGM                                                                                                                                                                                                |
| SE                                                              | Recensement de la Perdrix bartavelle                                                    |                        |  | 2019 : prospection au chant de la Perdrix bartavelle (cf. rapport) + prospection Lagopède avec chiens d'arrêt (cf. rapport)                                                                                                                                                                                                           |  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT  | Passer à un suivi régulier + expérimentation diag habitat repro du PNRO                                                                                                                                                                           |
| PO                                                              | Application de la réglementation sur les chiens en laisse                               |                        |  | 2011-2019 : surveillance et rappels à la loi                                                                                                                                                                                                                                                                                          |  |            |             |            |              |            | Renforcer la surveillance et passer à                                                                                                                                                                                                             |

Figure 6 : visuel d'un extrait du tableau de bord de l'évaluation

## III. Évaluation

### III.1. L'arborescence des orientations de gestion

Pour la Réserve des Partias, les 5 orientations générales de gestion sont :

- **1** : Conservation de la biodiversité et des paysages
- **2** : Observation de l'évolution de la biodiversité
- **3** : Valorisation du site
- **4** : Intégration des activités humaines
- **5** : Système de management

De ces orientations découlent des objectifs à long terme qui sont établis selon les enjeux de gestion dégagés dans le diagnostic du plan de gestion. Ces objectifs à long terme amènent des objectifs opérationnels à partir desquels les opérations sont déclinées.

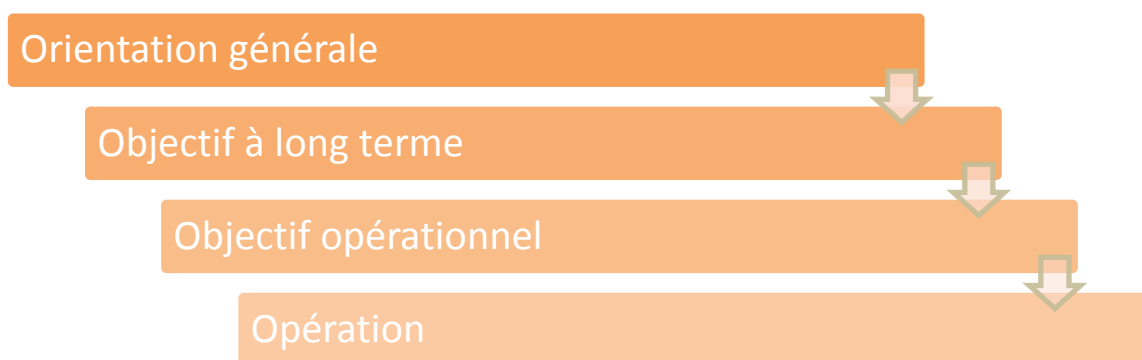


Figure 7 : architecture du plan de gestion

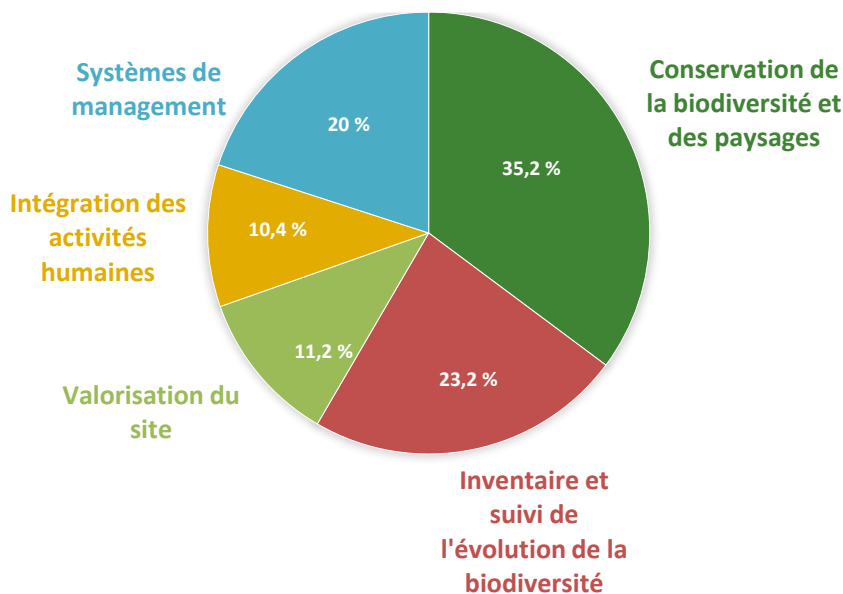


Figure 8 : répartition du nombre d'opérations dans les orientations générales

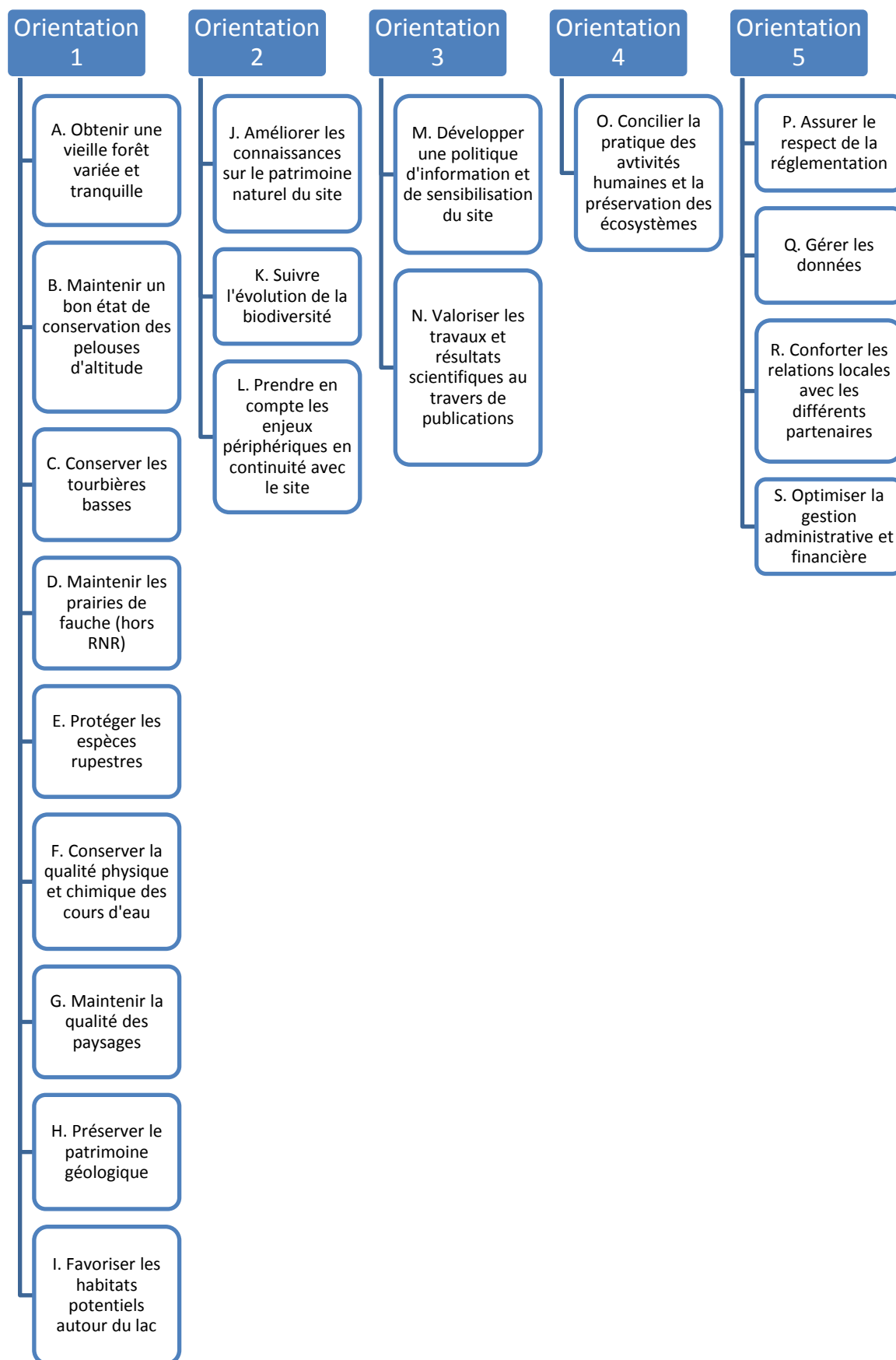


Figure 9 : répartition des objectifs à long terme dans les orientations générales

## III.2. Évaluation des opérations

La grande majorité des actions est pertinente à la vue des objectifs (99%) et est bien formulée (97%).

Le plan de gestion a des actions réalisées à 78% (+13% en cours), soit un **taux de réalisation plutôt bon**.

Les actions sont considérées comme efficaces (80%) et menées avec des moyens suffisants au regard des résultats obtenus (78%).

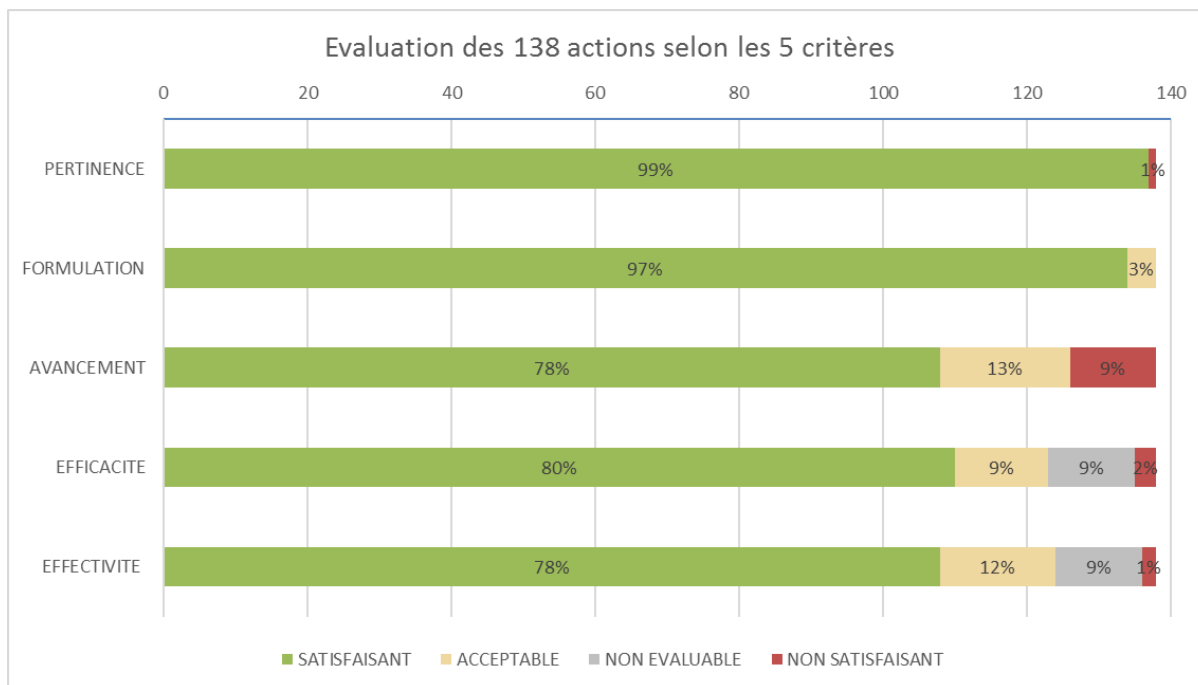


Figure 10 : évaluation des 138 opérations selon les 5 critères

Les actions concernant l'orientation 3 (Valorisation et sensibilisation) et 4 (Intégration des activités humaines) sont celles qui sont les mieux évaluées sur tous les critères (pertinentes, bien formulées, bien avancées, efficaces et avec des moyens suffisants).

Celles concernant les 3 autres orientations (conservation, inventaires/suivis et système de management) sont moins bien avancées, avec des moyens moins suffisants et donc avec des résultats moins efficaces.



Figure 11 : évaluation des opérations regroupées par grande orientation selon les 5 critères

### III.3. Evaluation des objectifs du plan

L'évaluation globale des objectifs opérationnels est à l'image de l'évaluation des actions : la grande majorité des objectifs est pertinente (98%) et est bien formulée (93%).

Les objectifs sont atteints à 73%, tandis que 24% sont partiellement atteints, soit un taux de réalisation des objectifs global plutôt bon.

Les objectifs sont considérés comme efficaces (80%) et menés avec des moyens suffisant au regard des résultats obtenus (80%).

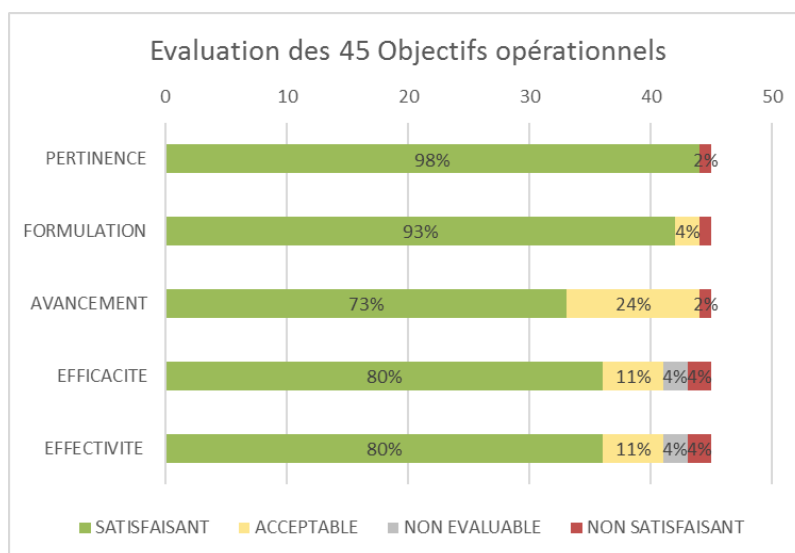


Figure 12 : évaluation des 45 objectifs opérationnels selon les 5 critères

Les objectifs opérationnels des orientations 1 (conservation) et 2 (inventaires/suivis) sont relativement moins réalisés que ceux des orientations 3 (valorisation/sensibilisation) et 4 (intégration des activités humaines) qui sont intégralement réalisés et avec des résultats pleinement satisfaisants.

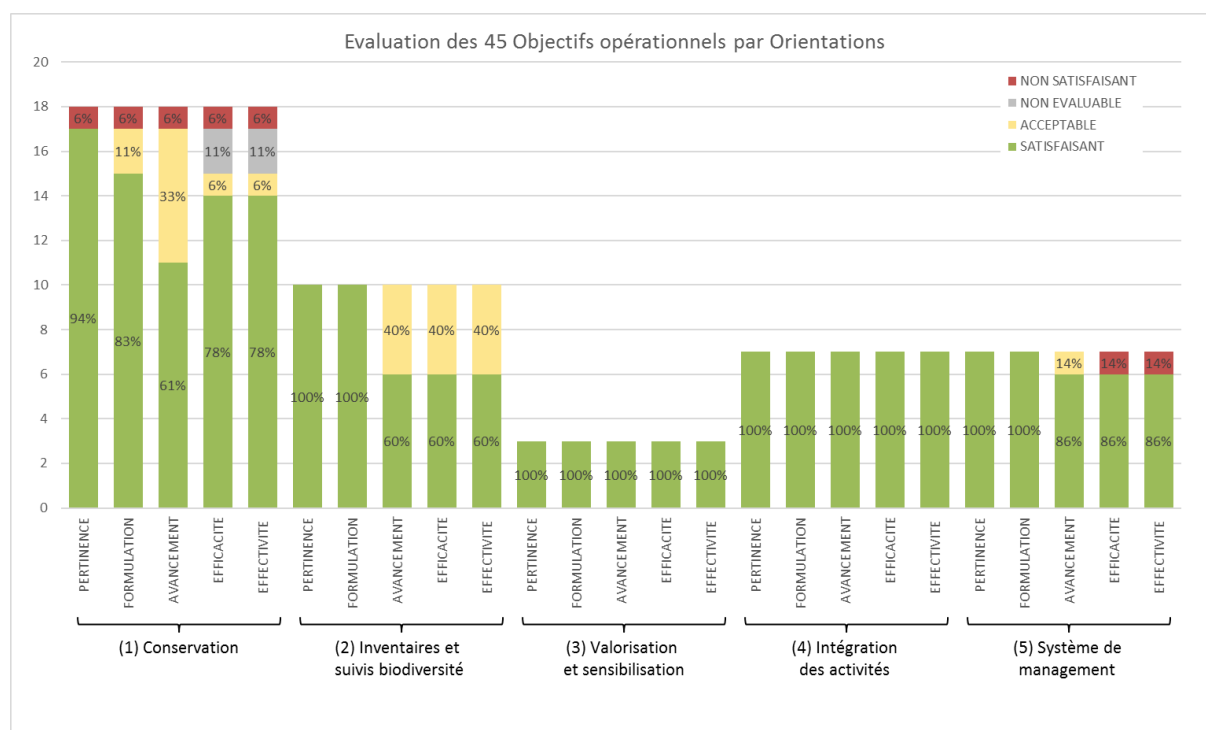


Figure 13 : évaluation des objectifs regroupés par grande orientation selon les 5 critères

### III.4. Analyse des objectifs aux résultats « non satisfaisants »

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats de l'évaluation des objectifs opérationnels, regroupés par grande orientation. Sont ensuite discutés les objectifs avec des critères évalués « non satisfaisant » ou « insuffisant » dans au moins un des critères.

#### Orientation 1 : Conservation de la biodiversité et des paysages

| Objectifs du plan                                                                                    | PERTINENCE | FORMULATION | AVANCEMENT                    | EFFICACITE       | EFFECTIVITE   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------|-------------------------------|------------------|---------------|
| <b>A Obtenir une vieille forêt variée et tranquille</b>                                              |            |             |                               |                  |               |
| A1 Maintenir la tranquillité des zones favorables au Tétrás lyre                                     | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| A2 Laisser vieillir la forêt vers un stade climacique                                                | ADAPTEE    | INADAPTEE   | EN COURS                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| A3 Maintenir les arbres morts et à trous et une mosaïque de milieux                                  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| <b>B Maintenir un bon état de conservation des pelouses d'altitude</b>                               |            |             |                               |                  |               |
| B1 Maintenir la tranquillité des zones favorables aux Lagopède et Bartavelle                         | ADAPTEE    | ADAPTEE     | EN COURS                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| B2 Adapter la pression pastorale à la capacité du site                                               | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| <b>C Conserver les tourbières basses</b>                                                             |            |             |                               |                  |               |
| C1 Etudier la répartition et le fonctionnement des tourbières basses                                 | ADAPTEE    | ACCEPTABLE  | REALISEE                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| C2 Suivre l'évolution des tourbières basses                                                          | ADAPTEE    | ACCEPTABLE  | EN COURS                      | NON EVALUABLE    | NON EVALUABLE |
| <b>D Maintenir les prairies de fauche (hors RNR)</b>                                                 |            |             |                               |                  |               |
| D1 Maintenir la pratique de la fauche traditionnelle si possible tardive                             | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIEL <sup>t</sup> REALISEE | NON SATISFAISANT | INSUFFISANT   |
| <b>E Protéger les espèces rupestres</b>                                                              |            |             |                               |                  |               |
| E1 Recenser les sites de nidification de l'avifaune et les gîtes des chiroptères                     | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIEL <sup>t</sup> REALISEE | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| E2 Recenser les espèces végétales rupestres rares ou protégées                                       | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| E3 Assurer la surveillance des milieux rupestres                                                     | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| <b>F Conserver la qualité physique et chimique des cours d'eau</b>                                   |            |             |                               |                  |               |
| F1 Recenser les cours d'eau abritant des populations de Musaraignes aquatiques et de Cincle plongeur | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| F2 Evaluer la qualité des cours d'eau et identifier les menaces                                      | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIEL <sup>t</sup> REALISEE | ACCEPTABLE       | ACCEPTABLE    |
| <b>G Maintenir la qualité des paysages</b>                                                           |            |             |                               |                  |               |
| G1 Assurer une veille paysagère                                                                      | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| G2 Suivre l'évolution paysagère du site dans le temps                                                | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| <b>H Préserver le patrimoine géologique</b>                                                          |            |             |                               |                  |               |
| H1 Assurer une veille sur le patrimoine géologique du site                                           | INADAPTEE  | ADAPTEE     | NON REALISEE                  | NON EVALUABLE    | NON EVALUABLE |
| <b>I Favoriser les habitats potentiels autour du lac</b>                                             |            |             |                               |                  |               |
| I1 Gérer les abords du lac pour permettre le développement de la végétation                          | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
| I2 Etudier et suivre le fonctionnement hydrologique du lac                                           | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE                      | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |

Tableau 2 : résultats de l'évaluation des objectifs liés à la conservation de la biodiversité et des paysages

### a. Laisser vieillir la forêt vers un stade climacique

L'objectif opérationnel « **A2. Laisser vieillir la forêt vers un stade climacique** » est jugé mal rédigé car il y a dans le même temps des actions de plantation de Pin cembro (voir évaluation de l'objectif et ses actions associées ci-dessous). L'intention initiale de la conservatrice était de laisser l'évolution de la forêt se faire vers un stade climacique, mais il a été prévu également de mener des actions de « restauration écologique » pour diversifier la forêt et accélérer le retour du Pin cembro (le stade climacique étant une embraie mélèzin).



Figure 14 : mélèzin des Partias © V. Fine, LPO

| Code                                                            | Objectifs / Opérations                             | EVALUATION |             |            |              |             |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------|-------------|------------|--------------|-------------|
|                                                                 |                                                    | PERTINENCE | FORMULATION | AVANCEMENT | EFFICACITE   | EFFECTIVITE |
| Orientation 1 : Conservation de la biodiversité et des paysages |                                                    |            |             |            |              |             |
| A                                                               | Obtenir une vieille forêt variée et tranquille     | ADAPTEE    | ACCEPTABLE  | EN COURS   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| A2                                                              | Laisser vieillir la forêt vers un stade climacique | ADAPTEE    | INADAPTEE   | EN COURS   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| TU                                                              | Plantations de Pins cembro                         | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| SE                                                              | Suivi de la naturalité de la forêt                 | ADAPTEE    | ACCEPTABLE  | REALISEE   | SATISFAISANT | ACCEPTABLE  |

Tableau 3 : extrait du tableau d'évaluation concernant l'objectif « Laisser vieillir la forêt vers un stade climacique » et ses actions associées

La question se pose de rester sur des opérations de restauration et changer l'objectif (« intervenir ») ou bien de rester sur un objectif de « laisser faire » et conserver/suivre le patrimoine naturel.

Seule une partie de la forêt des Partias a fait l'objet de plantations (« Bois d'Aval ») tandis qu'avec la nouvelle réglementation de la réserve naturelle (déc. 2019) seule la partie en dessous de 2000 m d'altitude peut être exploitée. Une grande partie de la forêt (parties supérieures du « Bois d'Aval » et le « Bois d'en haut ») reste inexploitée et non plantée.

Le Comité consultatif réunit le 4 février 2020 défend l'idée qu'une réserve naturelle régionale a aussi un rôle de laboratoire, d'expérimentation, et pas uniquement de conservation. Il a acté que le plan de gestion aille dans ce sens, avec des espaces en libre évolution et des espaces où des plantations sont envisageables.

### b. Maintenir la pratique de la fauche traditionnelle si possible tardive

L'objectif « **D1. Maintenir la pratique de la fauche traditionnelle si possible tardive** » a été inscrit au plan de gestion, même s'il s'agit de milieux périphériques à la réserve, car il paraissait un enjeu important à accompagner (dans le cas de l'arrêt de la fauche par l'agriculteur) et à intégrer dans la réserve. L'objectif a été partiellement réalisé, car des actions ont été menées, mais les résultats et les moyens mis en œuvre étaient insuffisants.

La pratique de la fauche dans les « prés de lin » a été abandonnée peu après le classement de la RNR, du fait de la prise de retraite de l'agriculteur local. Les prés ont depuis été donnés à pâturer aux éleveurs, en vertu d'une convention à durée déterminée avec l'Association Foncière Pastorale (AFP). Les vaches pâturent maintenant les prés de lin dès la mi/fin juin, alors qu'auparavant elles ne passaient que tardivement, après la fauche.

Lors de l'étude pour l'extension de la Réserve, il a été décidé par les partenaires de ne pas inclure ce secteur du fait du morcellement parcellaire et de la multitude de propriétaires. L'animation foncière nécessaire ne pouvait être assumée.



Figures 15 et 16 : secteur des « prés de lin » fauché en 2011 et pâturé en 2019 © LPO

| Code                                                            | Objectifs / Opérations                                                        | EVALUATION |             |                        |                  |                        |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------|------------------------|------------------|------------------------|
|                                                                 |                                                                               | PERTINENCE | FORMULATION | AVANCEMENT             | EFFICACITE       | EFFECTIVITE            |
| Orientation 1 : Conservation de la biodiversité et des paysages |                                                                               |            |             |                        |                  |                        |
| D                                                               | Maintenir les prairies de fauche (hors RNR)                                   | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIELLEMENT REALISEE | NON SATISFAISANT | INSUFFISANT            |
| D1                                                              | Maintenir la pratique de la fauche traditionnelle si possible tardive         | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIELLEMENT REALISEE | NON SATISFAISANT | INSUFFISANT            |
| AD                                                              | Assurer un contact permanent avec l'agriculteur                               | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT     | SUFFISANT              |
| AD                                                              | Etudier la faisabilité de mise en place de MAE et contractualiser des mesures |            |             | ADAPTEE                | ADAPTEE          | PARTIELLEMENT REALISEE |
| AD                                                              | Faire intégrer la prairie de fauche dans la RNR                               | ADAPTEE    | ADAPTEE     | NON REALISEE           | NON SATISFAISANT | ACCEPTABLE             |
| TE                                                              | Assurer le fauchage si l'agriculteur cesse son activité                       | ADAPTEE    | ADAPTEE     | NON REALISEE           | NON EVALUABLE    | NON EVALUABLE          |

Tableau 4 : extrait du tableau d'évaluation concernant l'objectif « Maintenir la pratique de la fauche » et ses actions associées

Cet objectif opérationnel était le seul inscrit dans l'objectif à long terme « D. Maintenir les prairies de fauche (hors RNR) » qui mériterait donc d'être rediscuté : doit-il être supprimé des objectifs de la Réserve ou bien laissé en vue d'une intégration ultérieure ? La Réserve a-t-elle un rôle à jouer dans la gestion actuelle de cet espace, même s'il n'est pas inclus et donc qu'elle n'en porte pas la responsabilité de la gestion, mais simplement du fait de sa proximité géographique ?

De plus l'enjeu est d'autant plus important car ce secteur est situé juste à l'entrée de la réserve (mais en dehors). Pour les visiteurs comme pour les habitants de la commune, les prés font partie de la réserve et la gestion actuelle fait débat avec un sentiment de dégradation du milieu par le piétinement des vaches près du ruisseau (voir photo ci-dessus).

Faut-il envisager des actions de restauration écologiques du fait de la demande sociale et de l'intérêt écologique de ces milieux (arrêt du pâturage, mise en place de fauches par les gestionnaires de la réserve ou en chantier citoyens) ?

Le Comité consultatif réunit le 4 février 2020 est convaincu de la nécessité de maintenir cet objectif concernant les prairies de fauche. Une veille est à assurer quant au renouvellement des baux.

Le futur plan de gestion mentionnera :

Objectif à long terme : Restaurer des prairies de fauche sur les prés de lin

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser le foncier des prés de lin (nouvelle campagne de récupération des biens vacants à lancer par la commune)
- Mettre fin au pâturage des prairies (une veille est à assurer quant au renouvellement des baux).

### c. Assurer une veille sur le patrimoine géologique du site



Figure 17 : ammonite aux Partias  
© V. Fine, LPO

L'objectif opérationnel « **H1. Assurer une veille sur le patrimoine géologique du site** » est jugé inadapté (non utile) et n'a donc pas été réalisé. L'objectif à long terme « H. Préserver le patrimoine géologique » mérite d'être maintenu mais il semble difficile de mettre en place un suivi du patrimoine géologique. La surveillance se fait plutôt de façon générale sur la Réserve, mais sans action ciblée sur la géologie. Se pose alors la question de maintenir un objectif à long terme sans objectif opérationnel associé ? Ou alors de l'objectif à prévoir pour le nouveau plan décennal.

Le Comité consultatif réunit le 4 février 2020 souhaite maintenir cet objectif de veille sur le patrimoine géologique, mais reste à définir les actions pour le prochain plan de gestion.

| Code                                                            | Objectifs / Opérations                                  | EVALUATION |             |              |               |               |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------|-------------|--------------|---------------|---------------|
|                                                                 |                                                         | PERTINENCE | FORMULATION | AVANCEMENT   | EFFICACITE    | EFFECTIVITE   |
| Orientation 1 : Conservation de la biodiversité et des paysages |                                                         |            |             |              |               |               |
| H                                                               | Préserver le patrimoine géologique                      | ADAPTEE    | ADAPTEE     | NON REALISEE | NON EVALUABLE | NON EVALUABLE |
| H1                                                              | Assurer une veille sur le patrimoine géologique du site | INADAPTEE  | ADAPTEE     | NON REALISEE | NON EVALUABLE | NON EVALUABLE |
| PO                                                              | Surveillance du patrimoine géologique                   | INADAPTEE  | ADAPTEE     | NON REALISEE | NON EVALUABLE | NON EVALUABLE |

Tableau 5 : extrait du tableau d'évaluation concernant l'objectif « Assurer une veille sur le patrimoine géologique » et ses actions associées

## Orientation 2 : Inventaires et suivi de l'évolution de la biodiversité

| Objectifs du plan                                                              | PERTINENCE | FORMULATION | AVANCEMENT             | EFFICACITE   | EFFECTIVITE |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------|------------------------|--------------|-------------|
| <b>J Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel du site</b>         |            |             |                        |              |             |
| J1 Actualiser les connaissances sur les habitats naturels                      | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIELLEMENT REALISEE | ACCEPTABLE   | ACCEPTABLE  |
| J2 Compléter les connaissances sur la flore                                    | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| J3 Compléter les connaissances sur l'entomofaune                               | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIELLEMENT REALISEE | ACCEPTABLE   | ACCEPTABLE  |
| J4 Compléter les connaissances sur les reptiles et amphibiens                  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| J5 Compléter les connaissances sur les mammifères                              | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| J6 Compléter les connaissances sur les lichens / Inventorier d'autres groupes* | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIELLEMENT REALISEE | ACCEPTABLE   | ACCEPTABLE  |
| J7 Inventorier l'avifaune                                                      | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| <b>K Suivre l'évolution de la biodiversité</b>                                 |            |             |                        |              |             |
| K1 Mettre en place un observatoire de la biodiversité du site                  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| <b>L Prendre en compte les enjeux périphériques en continuité avec le site</b> |            |             |                        |              |             |
| L1 Assurer une veille des projets en périphérie de la réserve                  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| L2 Développer des suivis de la biodiversité en périphérie de la réserve        | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIELLEMENT REALISEE | ACCEPTABLE   | ACCEPTABLE  |

Tableau 6 : résultats de l'évaluation des objectifs liés aux inventaires et suivis

Dans l'orientation 2 « Inventaires et suivis de la biodiversité », tous les objectifs sont pertinents, et la formulation est adaptée. Certains objectifs sont partiellement réalisés, avec une efficacité et une effectivité acceptables.

## Orientation 3 : Valorisation du site

| Objectifs du plan                                                                    | PERTINENCE | FORMULATION | AVANCEMENT | EFFICACITE   | EFFECTIVITE |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------|------------|--------------|-------------|
| <b>M Développer une politique d'information et de sensibilisation du public</b>      |            |             |            |              |             |
| M1 Assurer l'information du public sur le site                                       | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| M2 Mettre en place des animations de sensibilisation du public                       | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| <b>N Valoriser les travaux et résultats scientifiques au travers de publications</b> |            |             |            |              |             |
| N1 Réaliser des publications scientifiques                                           | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |

Tableau 7 : résultats de l'évaluation des objectifs liés à la valorisation du site

Les objectifs de l'orientation 3 concernant la « valorisation du site » sont tous évalués comme pertinents, adaptés, réalisés, avec une efficacité satisfaisante et une effectivité suffisante.

\* Les objectifs en rouge sont ceux qui n'étaient pas prévus au plan de gestion initial (2011-2016) et qui ont été ajoutés dans la notice de gestion intermédiaire (2017-2019).

## Orientation 4 : Intégration des activités humaines

| Objectifs du plan                                                                        | PERTINENCE | FORMULATION | AVANCEMENT | EFFICACITE   | EFFECTIVITE |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------|------------|--------------|-------------|
| <b>O</b> Concilier la pratique des activités humaines et la préservation des écosystèmes |            |             |            |              |             |
| O1 Définir un plan de circulation pédestre et VTT                                        | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| O2 Canaliser la fréquentation hivernale                                                  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| O3 Gérer l'accès au site en voiture                                                      | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| O4 Développer des modes alternatifs d'exploitation forestière                            | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| O5 Réaliser un plan de gestion pastoral / accompagner l'activité pastorale*              | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| O6 Concilier l'activité cynégétique avec les enjeux du site                              | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |
| O7 Suivre l'évolution de la fréquentation du site*                                       | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE   | SATISFAISANT | SUFFISANT   |

Tableau 8 : résultats de l'évaluation des objectifs liés à l'intégration des activités humaines

Dans l'orientation 4 concernant « l'intégration des activités humaines », tous les objectifs sont évalués positivement pour tous les critères (pertinents, adaptés, bien réalisés et avec des moyens suffisants).

## Orientation 5 : Système de management

| Objectifs du plan                                                        | PERTINENCE | FORMULATION | AVANCEMENT             | EFFICACITE       | EFFECTIVITE |
|--------------------------------------------------------------------------|------------|-------------|------------------------|------------------|-------------|
| <b>P</b> Assurer le respect de la réglementation                         |            |             |                        |                  |             |
| P1 Mettre en place une politique pénale en accord avec le Procureur      | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIELLEMENT REALISEE | NON SATISFAISANT | INSUFFISANT |
| P2 Assurer les missions de surveillance et de police de la réserve       | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT     | SUFFISANT   |
| <b>Q</b> Gérer les données                                               |            |             |                        |                  |             |
| Q1 Organiser la gestion des données naturalistes                         | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT     | SUFFISANT   |
| <b>R</b> Conforter les relations locales avec les différents partenaires |            |             |                        |                  |             |
| R1 Entretenir des relations régulières avec les différents partenaires   | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT     | SUFFISANT   |
| <b>S</b> Optimiser la gestion administrative et financière               |            |             |                        |                  |             |
| S1 Assurer la gestion administrative et financière de la réserve         | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT     | SUFFISANT   |
| S2 Réaliser et évaluer le plan de gestion                                | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT     | SUFFISANT   |
| S3 Revoir la RNR dans ses limites et sa réglementation*                  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT     | SUFFISANT   |

Tableau 9 : résultats de l'évaluation des objectifs liés au système de management

\* Les objectifs en rouge sont ceux qui n'étaient pas prévus au plan de gestion initial (2011-2016) et qui ont été ajoutés dans la notice de gestion intermédiaire (2017-2019).

Dans l'orientation 5 « Système de management », le seul objectif opérationnel partiellement réalisé, et avec des résultats non satisfaisants et des moyens déployés insuffisants, est « **P1. Mettre en place une politique pénale en accord avec le Procureur** ».

Une rencontre avait eu lieu avec le vice-procureur en charge de l'environnement en 2011, en partenariat avec le garde de la RNN de Ristolas-Mont Viso, et un projet de politique pénale rédigé. Les missions de police n'étant pas identifiées comme prioritaires pour cette première période de gestion de la RNR des Partias, cette initiative n'a pas été suivie. En revanche, la conservatrice s'est rapprochée de la MISEN 05 et a effectué des sorties de contrôle interservices.

Après une longue phase de sensibilisation, avec l'aide de volontaires en service civique notamment, la conservatrice constate que des infractions persistent, en particulier les chiens non tenus en laisse (mais non divagants, avec propriétaire en général à proximité).

| Code                                  | Objectifs / Opérations                                                                          | EVALUATION |             |                        |                  |               |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------|------------------------|------------------|---------------|
|                                       |                                                                                                 | PERTINENCE | FORMULATION | AVANCEMENT             | EFFICACITE       | EFFECTIVITE   |
| Orientation 5 : Système de management |                                                                                                 |            |             |                        |                  |               |
| P                                     | Assurer le respect de la réglementation                                                         | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIELLEMENT REALISEE | ACCEPTABLE       | ACCEPTABLE    |
| P1                                    | Mettre en place une politique pénale en accord avec le Procureur                                | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIELLEMENT REALISEE | NON SATISFAISANT | INSUFFISANT   |
|                                       | AD Rédiger une proposition de politique pénale                                                  | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIELLEMENT REALISEE | NON EVALUABLE    | NON EVALUABLE |
|                                       | AD Rencontre avec le Procureur de la République                                                 | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIELLEMENT REALISEE | NON SATISFAISANT | INSUFFISANT   |
| P2                                    | Assurer les missions de surveillance et de police de la réserve                                 | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
|                                       | AD Commissionner un agent                                                                       | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
|                                       | AD Mettre en place les outils nécessaires (carnet de constatation, PV, timbre amande, etc.)     | ADAPTEE    | ADAPTEE     | PARTIELLEMENT REALISEE | ACCEPTABLE       | ACCEPTABLE    |
|                                       | PO Assurer la surveillance de la réserve                                                        | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |
|                                       | AD Assurer les relations avec les différents services de police (Gendarmerie, ONF, ONCFS, etc.) | ADAPTEE    | ADAPTEE     | REALISEE               | SATISFAISANT     | SUFFISANT     |

**Tableau 10 : extrait du tableau d'évaluation concernant l'objectif « Mettre en place une politique pénale » et ses actions associées**



Du fait de la difficulté à assurer des missions de police en étant seule commissionnée et en assurant ces missions de façon non ciblée, le Comité consultatif réunit le 4 février 2020 acte de maintenir cet objectif lié aux missions de police, avec une action de police en interservices annuelle (avec l'OFB et l'ONF) à minima.

**Figure 18 : écusson « Police de l'environnement » porté par un agent de réserve naturelle commissionné et assermenté**

### III.5. Evaluation du budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement est en moyenne de 65.000 € (hors 2009-2010). La Région apporte un budget constant de 30.000 € (46%) qui doit augmenter à 40.000 à partir de 2020. La municipalité contribuait à hauteur de 2.000 € par an en vertu d'une convention pluriannuelle 2016-2019. Le reste du budget est apporté par la LPO, en autofinancement, avec des mécènes ou autres financeurs (fondations, Europe, etc.).

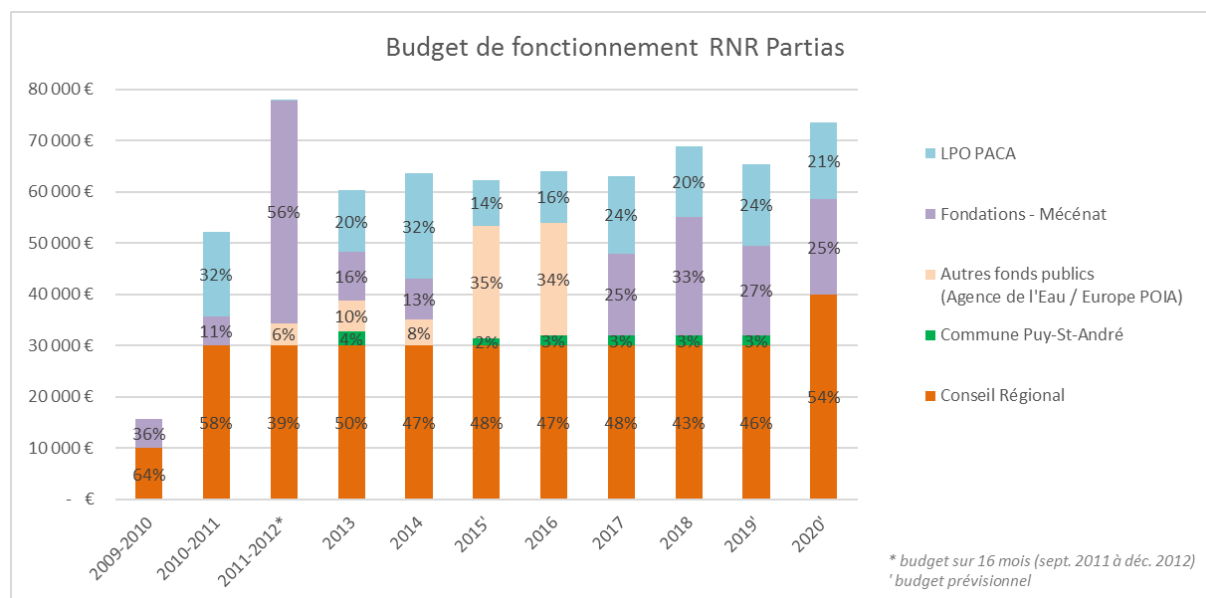


Figure 19 : budget annuel de fonctionnement de la RNR Partias et répartition des financeurs

## IV. Conclusion

**Le suivi de la gestion** de la Réserve naturelle régionale des Partias depuis 2011 est assuré au moyen d'un tableau de bord directement tiré du plan de gestion, de la rédaction de compte-rendu et rapports techniques diffusés aux partenaires et de rapports d'activité annuels également diffusés.

L'évaluation de la gestion s'est portée sur une méthodologie privilégiant des **indicateurs descriptifs** de l'état des actions et objectifs : pertinence, formulation, niveau de réalisation, (avancement), efficacité et suffisance des moyens (effectivité). Il s'agit donc de décrire si le plan de gestion et sa mise en œuvre sont bien menés. La réponse à la question principale : « la gestion a-t-elle été efficace ? » en termes de résultats obtenus et se fait au moyen d'une **autoévaluation** se voulant la plus objective possible vu les résultats disponibles, mais ne découle pas directement d'indicateurs de suivis par opération ou par objectif (suivis scientifiques, suivis techniques, niveaux de fréquentation, questionnaires d'évaluation pédagogique...). Les résultats disponibles des différentes opérations et l'analyse critique des méthodes de suivis se retrouvera plutôt dans les comptes rendus techniques et rapports d'activités mais n'ont pas été re synthétisés à nouveau dans l'évaluation globale de la gestion, pour gagner en rapidité d'exécution.

L'idée de faire évaluer le plan de gestion par une personne extérieure à la réserve dans le but de garantir l'objectivité dans la réalisation semblait intéressante. Cependant, le gestionnaire et la conservatrice connaissent parfaitement la réserve et les actions de gestion menées. Pour qu'une personne extérieure puisse l'évaluer, il faudrait qu'elle ait suffisamment de temps pour se familiariser avec la réserve mais aussi avec toutes les actions effectuées sur une période assez longue (2011-2019). C'est pourquoi, après un stage de mise en place de la méthode, l'évaluation en elle-même a finalement été menée par la conservatrice. Les résultats ont néanmoins été présentés et discutés avec les parties prenantes et partenaires de la réserve dans le cadre du comité consultatif début 2020.

Finalement, on retiendra que :

La grande majorité des actions et objectifs est **pertinente** à la vue des objectifs visés à long terme (à 99% pour les actions et 98% pour les objectifs opérationnels), ce qui signifie que le plan de gestion mis en œuvre avait été bien élaboré et permettant à sa mise en œuvre de **tendre utilement vers les objectifs à long terme visés** (sous réserve de la bonne réalisation des actions et objectifs).

La grande majorité des actions et objectifs est **bien formulée** (respectivement 97% et 93%), témoignant d'un **plan de gestion rédigé de façon précise, réaliste et accessible**.

**Le taux de réalisation est plutôt bon avec 78% des actions réalisées (+13% en cours) et 73% des objectifs atteints (+ 24% sont partiellement atteints).**

**Le plan de gestion considéré comme efficace à 80%** que ce soit pour les actions ou les objectifs et mené avec des moyens suffisants au regard des résultats obtenus (78% pour les actions et 80% pour les objectifs).

Au fil des années, le contexte de la gestion de la réserve évolue, le site évolue, l'état des connaissances progresse. Il faut donc vérifier, à intervalles réguliers, que les choix stratégiques, techniques, biologiques de la gestion sont pertinents, efficaces, et que les résultats de la gestion répondent aux objectifs fixés. L'évaluation menée ici au terme des 9 années de gestion va permettre de revenir utilement sur les choix et les objectifs de gestion à réadapter dans le prochain plan de gestion. Les sections descriptives et analytiques seront réactualisées et l'évaluation va servir de document de travail pour le renouvellement du plan de gestion, qui sera planifié sur une durée de 10 ans (2020-2030).

## Bibliographie

Agence Française pour la Biodiversité, 2017, Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels, Cahier technique n°88, Guide technique

EDEN 62. (2013). Proposition d'une méthode d'évaluation de plan de gestion d'espace naturel. 40p.

HOFSTETTER, E. (2019). Evaluer le plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias. Rapport de stage Licence3. 42p.

LPO PACA. (2011). Plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias 2001-2016. 102p.+ annexes et cartes

RNF, Chiffaut, A. (2006). Guide méthodologique des plans de gestion de réserves naturelles. MEED/ATEN, Cahiers Techniques n°79 : 72 p.

RNN Ristolas-Mont Viso (2018). Evaluation du plan de gestion 2014-2018.

SITE WEB : <http://ct88.espaces-naturels.fr>

## Lexique

AFB : Agence Française pour la Biodiversité

CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

RNF : Réserves naturelles de France

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNR : Réserve Naturelle Régionale

## Annexe

### Tableau de bord de suivi et d'évaluation de la gestion de la Réserve naturelle régionale des Partias 2011-2019





**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

### **LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Villa Saint-Jules  
6 Avenue Jean Jaurès  
83400 HYERES  
Tél : 04 94 12 79 52  
Fax : 04 94 35 43 28  
Mail : [paca@lpo.fr](mailto:paca@lpo.fr)



COMMUNE DE  
PUY-SAINT-ANDRÉ

### **COMMUNE DE PUY-SAINT-ANDRÉ**

Mairie - Le Village  
05100 PUY SAINT ANDRÉ  
Tél : 04 92 20 24 26  
[mairie.puysaintandre@wanadoo.fr](mailto:mairie.puysaintandre@wanadoo.fr)